

# BULLETIN D'ADHESION

## ANNEE 2018

A envoyer à :

**UNSA-SANEER**  
Mme Laurence PASCAL  
Trésorière  
64 rue des Saussaies  
Hameau de Boigny  
91590 BAULNE

### Informations générales

MME  M.

NOM  PRÉNOM

VOIE

CP  VILLE

TÉL  DÉLÉGUÉ(E) DÉPARTEMENTAL(E)

MAIL  @

### Situation administrative

IPCSR  TITULAIRE  1<sup>ÈRE</sup> CLASSE   
 DPCSR  STAGIAIRE  2<sup>ÈME</sup> CLASSE   
 PNT B  RETRAITÉ  3<sup>ÈME</sup> CLASSE   
 RIN A  ECHELON   
 AGENT RÉPARTITION  DÉPARTEMENT AFFECTATION   
 CENTRE D'EXAMEN

### Cotisation

STAGIAIRE 90 €  TITULAIRE 120 €  COUPLE 180 €  NOMBRE DE CHÈQUES\*

JE RECONNAIS ADHÉRER AUX STATUTS\*\*  
DE L'UNSA-SANEER

DATE

SIGNATURE

\*Le(s) chèque(s) doi(ven)t être daté(s) du jour où il(s) est/ont émis et établi(s) à l'ordre de l'UNSA-SANEER.

Pour un paiement en plusieurs fois vous pouvez indiquer la date d'encaissement souhaitée au dos des chèques (en tout état de cause au plus tard le 01/12/2018).

\*\*Les statuts sont disponibles sur <http://www.unsa-saneer.org> page Adhérer.

**IMPORTANT** : la cotisation ouvre droit à réduction d'impôt sur le revenu N+1 à hauteur de 66 % du montant payé à l'année N (il suffit de compléter l'imprimé de déclaration N° 2042 ( ou 2042 S) page 4 case AC et de joindre l'attestation fiscale. Si le contribuable a opté pour les frais réels, le montant de la cotisation est à rajouter à la somme des frais réels.